



## Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe 2020

### Prix spécial du public

Dans le cadre du concours intitulé Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe 2020, la Fondation Hippocrène et la Représentation en France de la Commission européenne organisent en partenariat avec Toute l'Europe le prix spécial du public, un prix attribué sur les réseaux sociaux à l'un des 6 lauréats.

Chaque projet lauréat est présenté à travers une courte vidéo réalisée par Toute l'Europe et mise en ligne sur les réseaux sociaux de la Représentation en France de la Commission européenne.

<https://www.facebook.com/Prix-Hippocr%C3%A8ne-de-l%C3%A9ducation-%C3%A0-l'Europe-2020-112388923813368>

Le lauréat du prix spécial du public est choisi par les utilisateurs des réseaux sociaux parmi l'ensemble des six lauréats du Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe 2020 : catégorie école primaire, collège, lycée général et technologique, lycée professionnel, enseignement agricole et Grand Prix.

La participation à ce prix se fait de manière automatique pour les six lauréats susmentionnés.

#### Modalités du concours

Chaque personne pourra voter pour son projet préféré (un vote = un « j'aime »).

Les votes seront ouverts du 9 au 20 novembre 2020.

Attention, seules les personnes ayant voté pour un seul projet seront éligibles au tirage au sort permettant de remporter des lots.

Le lauréat du prix spécial du public sera celui qui obtiendra le plus de votes sur sa page.

#### Le prix pour le lauréat du prix spécial du public

Un montant supplémentaire de 1000 euros sera apporté au projet désigné par le public en complément du prix déjà obtenu.

#### Des lots pour les votants

Le vote est ouvert à toute personne ayant un compte personnel Facebook. La participation est gratuite et sans obligation d'achat. Le vote se fera sur la/les pages (<https://www.facebook.com/Prix-Hippocr%C3%A8ne-de-l%C3%A9ducation-%C3%A0-l'Europe-2020-112388923813368>). Un vote = un « j'aime ». Chaque votant ne peut voter qu'une seule fois par réseau social et seules les personnes ayant voté pour un seul projet seront éligibles au tirage au sort.

Des lots seront attribués par tirage au sort parmi les votants ayant voté pour le projet ayant remporté le plus de j'aime au 20 novembre à 17h.

- Le premier tiré au sort remportera une carte cadeau Emotions EUROPA PARK d'un montant de 150 euros
- Le 2<sup>e</sup> remportera une carte cadeau Emotions EUROPA PARK d'un montant de 100 euros
- Le 3<sup>e</sup> remportera un abonnement d'un an au magazine MIA EUROPO, le magazine des enfants européens de 8 à 13 ans (12 numéros – prix public 54 euros)
- Les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> remporteront chacun un abonnement de 3 mois au magazine MIA EUROPO, le magazine des enfants européens de 8 à 13 ans (3 numéros – prix public 16 euros)
- Les 5 suivants recevront chacun un sac de matériel promotionnel offert par la Représentation en France de la Commission européenne.

Les gagnants seront informés par message privé à travers les réseaux sociaux. Ils auront 2 semaines pour confirmer l'acceptation de leur lot. A défaut le lot sera réattribué à un autre gagnant tiré au sort.